

Bordeaux aux côtés des associations de lutte contre les discriminations

L'Assemblée générale des Nations Unies a institué le 21 mars comme Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. A cette occasion, la Ville de Bordeaux réaffirme son engagement contre le racisme, l'antisémitisme et les LGBTphobies, l'actualité rappelant chaque jour la nécessité de porter haut des valeurs communes et de condamner toute forme de discrimination.

Bordeaux reconnaît et promeut l'égalité en droit et en fait de toutes et tous. La Ville lutte contre les discriminations systémiques encore présentes dans la société et valorise les apports des mixités culturelles. C'est le sens de son [Plan de lutte contre toutes les discriminations](#), mobilisant l'ensemble des politiques publiques municipales. Il se décline par exemple par des actions comme la campagne de communication « [Bordeaux dit stop](#) », qui se poursuit actuellement, ou la Masterclass contre le racisme et les discriminations organisée cette semaine avec l'Unesco au lycée Gustave-Eiffel. Il se caractérise également par une augmentation constante du soutien aux associations de lutte contre les discriminations.

Ainsi, la Ville apporte à nouveau cette semaine un soutien sans faille à l'association Girofard, qui fait l'objet d'une forte campagne de dénigrement menée par un mouvement d'extrême droite réclamant sa dissolution. L'association rend chaque jour des missions d'intérêt public en luttant contre les discriminations LGBTI+. Elle n'entend pas céder aux tentatives d'intimidations répétées et peut compter sur l'accompagnement de la municipalité.

Par ailleurs, la Ville dénonce comme SOS Racisme, la Rock School Barbey et le Rocher de Palmer, les nombreux commentaires haineux diffusés sur les médias sociaux, suite au Carnaval des deux-rives le 9 mars dernier.

Comme l'agression de la Marche des fiertés, la multiplication de tags racistes, ou les dégradations de passages piétons arc-en-ciel, ces actes de haine, de rejet et de discrimination ne sont pas acceptables. Ce sont tous des actes punis par la loi.

Service de presse

Aude Boilley 06 64 14 91 73 - Nicolas Corne 05 56 10 21 73 - Salomé Hubert-Cassant 06 59 67 42 61
presse@mairie-bordeaux.fr 05 56 10 20 46 - bordeaux.fr

